

DÉLIBÉRATION n° 2024-07-06-7

Le conseil d'administration, en sa séance du 06/07/2024,  
sous la présidence de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissement;

Vu la convention entre le CNRS et Aix Marseille Université ayant pour objectif, pour la période 2024-2028, de préciser les éléments de la politique scientifique partagée, laquelle s'applique à l'ensemble des tutelles concernées ;

Vu les dispositions générales applicables aux unités de recherche prises en application de la convention entre le CNRS et AMU (2024-2028) et ses annexes ;

Vu la décision du CNRS (DEC235779DGDS) relative au renouvellement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des UMR DICE (7318), AMSE (7316) dont Sciences Po Aix est tutelle secondaire et de l'UMR MESOPOLHIS (n°7064) dont Sciences Po Aix est tutelle principale ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

## DÉCIDE :

**OBJET** : Lettre d'adhésion à la convention AMU-CNRS (2024-2028), aux dispositions générales applicables aux unités et ses annexes

Le conseil d'administration approuve, par lettre d'adhésion annexée à la présente délibération, la convention entre le CNRS et AMU (2024-2028) susvisée ainsi qu'aux dispositions applicables aux unités et ses annexes.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Majorité des présents et représentés : 15

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 29 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 06/07/2024

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 24/07/2024